

Questions orales

On a cité des chiffres, en disant par exemple que cette décision allait toucher 1.2 million d'usagers. Il n'en est rien. Les banlieusards dont il est question continueront à faire la navette pour se rendre à leur travail. Tout ce que nous avons dit, c'est que ce sont les gouvernements provinciaux qui devront assumer la responsabilité de ces services de banlieue et j'ose dire qu'ils le feront.

LES RAISONS QUI EXPLIQUENT LA DÉCISION DU MINISTRE

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le président, le ministre des Transports s'explique peut-être pourquoi le gouvernement a procédé comme il l'a fait, mais bien des Canadiens ne parviennent pas à comprendre comment le ministre va améliorer les services ferroviaires, créer des emplois, ménager l'énergie, et promouvoir l'unité nationale en supprimant l'Atlantique Limité et le Super-continental, deux des trains les plus achanlandés au pays. Nous aimerions bien savoir comment il s'y est pris pour en arriver à cette conclusion. Si le raisonnement du ministre est aussi bien fondé qu'il le prétend, pourquoi craint-il de le soumettre à l'examen dans un forum, celui de la Commission des transports, celui du Parlement lui-même? Ces réductions de services rendent les Canadiens furieux; ils veulent avoir la chance de prouver à quel point leur fureur est fondée. Cela, ils veulent pouvoir le prouver au ministre. Que le ministre nous dise au juste ce qu'il craint.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le président, je me demande où était mon hon. ami quand, il y a à peine quelques minutes, j'ai déclaré, le premier, être disposé à me présenter devant le comité pour y expliquer ma déclaration du 27 juillet, convaincu que je suis de pouvoir atteindre ainsi un grand nombre de Canadiens. Voilà ce que j'ai répondu à la question qui m'a été posée il y a quatre ou cinq minutes.

* * *

L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE DES MESURES POUR FAIRE BAISSER LE CHÔMAGE

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, je voudrais, moi aussi, poser une question au ministre des Finances. Le ministre sait sans doute très bien que le pays a encaissé le mois dernier la plus forte hausse du taux de chômage depuis 1945. Il sait aussi sans doute qu'il y a eu 101,000 chômeurs de plus en un seul mois. Il y a par conséquent 980,000 personnes qui n'arrivent pas à trouver un emploi, ce qui est désastreux pour les personnes en cause; le gouvernement ne devrait pas admettre une telle recrudescence du chômage. Je voudrais demander au ministre ce que lui ou son gouvernement compte faire pour permettre à ces gens-là de retrouver un emploi?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député a parlé des statistiques sur le chômage correspondant au dernier mois pour lequel des données sont disponibles. Je dois avouer que nous avons vraiment été surpris car le taux de chômage était de 7 p. 100 au mois d'août, soit le plus bas depuis 1976.

Par ailleurs, depuis un an, le Canada était le seul pays où le chômage diminuait. Cette hausse d'une ampleur inégalée au Canada est très surprenante et personne ne l'avait prévue. On se demande si elle reflète une tendance économique ou s'il s'agit d'une erreur quelconque ou d'une erreur d'échantillonnage. De toute façon, j'accepte la question du député telle quelle et je tiens à lui garantir que la politique économique globale que je présenterai dès que possible dans le cadre de l'exposé budgétaire tiendra compte de la situation économique en général et notamment de la hausse du taux d'inflation et de la recrudescence du chômage enregistrée le mois dernier.

● (1510)

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRÉSENTER DES PROGRAMMES

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, les chômeurs et ceux en quête de travail savent, comme le ministre je crois, que ces chiffres ne sont que le résultat d'une technique d'échantillonnage, et ils réclament des mesures concrètes. Madame le Président, il est temps que le ministre délaisse les hautes sphères de la théorie pour se tourner vers la pratique, car il y a des Canadiens qui pâtissent. En particulier, lorsque le ministre parlait de la croissance de l'emploi, il s'agissait toujours d'une augmentation. Toutefois, nous avons également perdu 180,000 emplois depuis mai dernier, alors que le ministre se vantait d'une augmentation.

Je veux enfin demander au ministre si, lorsqu'il présentera son budget ou qu'il fera un exposé économique quelconque, il lancera des vrais programmes qui aideront véritablement les Canadiens, plutôt que de rester assis dans son bureau à théoriser au téléphone.

Une voix: De vrais emplois aussi!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je suis quelque peu étonné d'entendre le député prétendre que nous ne nous intéressons pas aux Canadiens et que nous n'élaborons pas de véritables programmes à leur intention. Il me semble pourtant que ce sont les Canadiens qui, plus que tout autre peuple, ont bénéficié, l'an dernier, des meilleures conditions en ce qui concerne l'emploi. C'est bien au Canada que cela s'est produit. Notre taux de chômage, en août dernier, était le plus bas depuis cinq ans.

M. Crombie: Était.

M. MacEachen: Pour l'année écoulée, nous avons enregistré la plus forte baisse du taux de chômage . . .

Une voix: Donnez-nous un exemple.

M. MacEachen: De tous les grands pays industrialisés. Mais lorsqu'on a publié ces chiffres . . .

Une voix: Renseignez-vous.

M. MacEachen: Lorsqu'on a publié ces chiffres, je n'ai pas vu le député prendre la parole pour nous féliciter d'avoir véritablement aidé les Canadiens. Ce n'est que lorsque la situation s'assombrit qu'il prend la parole. Madame le Président, je n'ai pas l'intention de la laisser s'assombri.